

ilomag

Le magazine des Infirmiers Libéraux d'Occitanie #25



EN ACTION
DIANE Occitanie,
1 an déjà

TÉMOIGNAGE
Mon bilan de prévention
en responsabilité

NEWS
Les actualités
de votre métier

URPS
Infirmiers Libéraux
occitanie



Le bilan de prévention
Pourquoi on y croit

édito

Parfait tempo



Pour marquer un grand coup à l'occasion de cette année 2023-2024 exceptionnelle qui nous aura vus, successivement, reconnaître de multiples compétences comme la vaccination, la réalisation de certificats de décès, l'organisation d'astreintes infirmières de nuit sur les territoires en tension (grâce à l'expérimentation de DIANE Occitania) ou encore la conduite d'entretiens de prévention dans le cadre du tout nouveau dispositif national "**Mon Bilan de Prévention**", vos élus URPS auront innové comme jamais auparavant.

Plus d'une centaine de rendez-vous honorés en 12 mois et de longues heures passées en commissions de travail auront permis - et ce ne sont que quelques exemples dans la foule des dossiers en cours - de relancer l'appel à projets infirmier, de préparer le forum annuel de notre Union (on se retrouve le 21 novembre, à Carcassonne), d'imaginer pour l'occasion une exposition sur la profession (qui connaîtra une itinérance régionale et, nous l'espérons, une belle exposition médiatique) ou encore de concevoir des supports d'information pour chacun de nous...

Car oui, les choses bougent et pour pouvoir suivre, il faut lire, échanger, débattre. D'ailleurs, dans cette volonté de changer les regards, y compris dans nos propres rangs, nous n'aurons pas hésité à faire appel aux plus grands. Ainsi, pour comprendre nos rapports professionnels avec le monde de l'HAD, c'est un sondage conduit par l'institut de référence Toluna Harris Interactive qui aura servi de point de départ à l'élaboration d'un guide de bonne pratique, coécrit avec la FNEHAD ! Sur le sujet de la souffrance des soignants, et du travail actuellement engagé par toutes les URPS d'Occitania (10 professions représentées), nous avons aussi choisi la collégialité.

Je le dis sincèrement : le sujet de la prévention, au cœur de notre forum annuel, s'est imposé pour toute l'équipe, comme une évidence. Merci ainsi à chaque IDEL d'Occitania et en particulier aux 24 élus réunis autour de moi, non seulement d'avancer, mais de le faire comme il se doit, c'est-à-dire toujours avec un temps d'avance.

Consulter
NOTRE SITE



Jean-François
Bouscarain
Président de l'URPS
Infirmiers Libéraux
d'Occitania

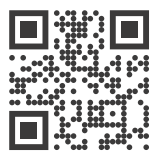


ilomag | #03



Une nouvelle tablette **plus performante**
Une page d'accueil **plus ergonomique**

Vos pouvoirs décuplés.



EN SAVOIR +
05 65 76 03 36

/SimplyVitale
 @simply.vitale

La solution tout-en-un pour les IDEL

Simply
Vitale
—cegedimsanté—

Sommaire



#05
News
Infos à la loupe

#10
Témoignage
Le Bilan de prévention :
pourquoi y croire



#16
Dossier
La prévention
au cœur de nos actions



#22
En action
DIANE Occitanie
poursuit son déploiement



#26
**Question
pratique**
Association SPS :
les outils pour nous aider

#30
Agenda
Vos événements
en Occitanie

Un magazine de l'URPS
Infirmiers Libéraux d'Occitanie.
Édition : Septembre 2024 - Numéro : 25
Directeur de publication : Jean-François Bouscarain
Rédaction : URPS IDEL Occitanie
Direction artistique & réalisation : Laetitia Lopez
Imprimerie : JF Impression
Mention ISSN : Demande en cours
Merci aux annonceurs de notre revue, exposants et partenaires
de notre Forum pour leur soutien et leur présence !



Antenne de Toulouse
Toulouse Espaces Affaires
41 rue de la Découverte
31670 Labège
Tél. 05 62 83 50 76

Siège
285, rue Alfred Nobel
34000 Montpellier
Tél. 04 67 69 67 58
contact@urpsinfirmiers-occitanie.fr

#04 | **ilomag**



Expertise comptable

Conseil et gestion

Audit et commissariat aux comptes



JA Finances, expert-comptable
pour les professionnels de santé



Vous prenez soin de vos patients,
nous prenons soin de votre comptabilité.

☎ 06 58 14 66 34
🌐 www.jafinances.fr
✉ julie.alibert@jafinances.net





+ d'infos

À connaître! allo-ortho.com

Une info à transmettre à nos patients ? Pour répondre aux besoins de soins en orthophonie, l'URPS Orthophonistes d'Occitanie a imaginé allo-ortho.com, une plateforme 2.0 de prévention et soins en orthophonie.

Ce portail numérique, créé pour faire le lien entre les parents, les aidants, les patients et les orthophonistes, permet à un usager d'obtenir de premières informations sur les champs de compétences des orthophonistes et sur la nécessité d'un bilan orthophonique. En cas de doute, l'usager a la possibilité de remplir un questionnaire en ligne lui permettant d'être contacté par téléphone pour une levée de doute ou une orientation éventuelle vers le meilleur professionnel à proximité. Sensible à cela, notre URPS a souhaité relayer cette information, gageant que le contact privilégié qu'entretiennent les IDEL avec les patients et leurs familles serait un excellent vecteur de communication.

Appel à projets URPS, à vous de jouer !

Derniers instants pour postuler à l'appel à projets lancé par notre URPS. Les Infirmiers libéraux d'Occitanie sont ainsi invités à participer jusqu'au 15 octobre prochain, minuit ! Adressé à tous les IDELS du territoire, cet appel à projets poursuit un triple objectif : encourager la remontée des bonnes pratiques, favoriser la circulation des bonnes idées et faire émerger, sur le territoire d'Occitanie, des projets originaux voire inédits qui valorisent le savoir-faire et les compétences infirmières au service des patients comme de la profession.

Vous avez une idée ou un projet qui a besoin d'être soutenu ? Téléchargez le dossier de candidature



Certificats de décès mobilisation, formation

Afin d'améliorer les délais de rédaction des certificats de décès, les infirmiers d'Occitanie inscrits à l'Ordre et diplômés depuis 3 ans au moins, peuvent dans le cadre d'une expérimentation d'un an, réaliser eux-mêmes les certificats de décès survenant à domicile ou en EHPAD.



Attention, il est pour cela obligatoire de valider la formation (12h) "Réalisation des certificats de décès par les IDE" accessible en ligne ! Pour mémoire, la réalisation d'un certificat de décès par un professionnel infirmier ouvre le droit à une rémunération par l'Assurance Maladie. Elle est de 54€ par certificat réalisé durant les horaires de la permanence des soins ambulatoires (de 20h à 8h), le samedi matin, le lundi lorsqu'il précède un jour férié, le vendredi et le samedi lorsqu'ils suivent un jour férié ou dans les zones déterminées comme étant fragiles en termes d'offre de soins : Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP), Zone d'Action Complémentaire (ZAC) et Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville (QPV). Sinon, elle se porte à 42€ en journée de 8 heures à 20 heures dans les autres zones du territoire.



En savoir+

Prise en charge d'une BMR ou BHR en ville

Dans un contexte d'émergence et de diffusion de bactéries multi-résistantes aux antibiotiques en ville, le CPIas, le groupe HAD régional et l'URPS IDEL d'Occitanie vous proposent une fiche pratique de prise en charge de patients porteurs de BMR* et BHR** à domicile qui a pour ambition de répondre au mieux aux questionnements des infirmiers libéraux. Pratique, clair, synthétique.

Télécharger la fiche



*Bactéries multirésistantes
**Bactéries hautement résistantes émergentes

Stop à l'escalade de la violence

Alors que l'inter-urps Occitanie conduit cet automne un important travail de collecte informative et d'analyse sur le sujet de la souffrance des soignants (dix professions représentées) dans l'optique de produire, puis remettre un rapport complet à nos institutions, une enquête conduite par Toluna Harris Interactive (commandée et pilotée par notre URPS) pour les infirmiers donne déjà un aperçu du sentiment général dans nos rangs.



Dans les grandes lignes : nous sommes 6 sur 10 à nous déclarer "insatisfaits" de nos conditions d'exercice actuelles, principalement en raison de la pression administrative (85%), de la difficulté à assurer un équilibre entre vie personnelle et professionnelle (51%) ou encore au rythme de travail intense (50%) et à une rétribution "insuffisante" de nos actes, 96% d'entre nous jugeant pourtant "prioritaire" leur revalorisation. Autre grief, la violence dont nous sommes victimes régulièrement. Elle est qualifiée de "fréquente" par 73% des infirmiers, avec un avis presque unanime : elle ne fait

qu'augmenter. 67% affirment d'ailleurs en avoir été les "témoins directs" d'insultes (83%), ou de mépris (79%). Et plus surprenant, dans 91% des cas, plus de 90% d'entre nous n'aura donné aucune suite. Alarmée par ce chiffre, notre URPS a ainsi décidé d'engager de multiples travaux qui viseront à mettre en place toute une panoplie d'outils pour y faire face.

Consultez l'enquête



Que faire en cas d'agression ?

Signalez les faits à l'Ordre via votre espace personnel : espace-membres.ordre-infirmiers.fr Attention, le signalement doit être précis et mentionner le lieu et les circonstances de l'agression, si l'agresseur est un patient ou un proche.

En cas de danger imminent pour la sécurité de infirmier-ère libéral.e :

- Se retirer des soins afin de se mettre en sécurité
- Déposer plainte pour tracer les faits de violence
- Contacter le médecin prescripteur des soins pour orienter le patient vers une autre prise en charge afin qu'il ne se retrouve pas sans soins.

Les ressources déjà à votre disposition



ialuset[®]
ACIDE HYALURONIQUE



À L'ORIGINE DE LA CICATRISATION

Faire peau neuve



Parce que l'Acide Hyaluronique joue un rôle majeur dans le processus de cicatrisation, **IALUSET**[®], grâce à la qualité **ULTRAPURE**[®] de son Acide Hyaluronique, va permettre d'accélérer la cicatrisation des plaies aiguës à chroniques de vos patients^(1,2).



1. Mikosinski, J., *et al.* Efficacy and Safety of a Hyaluronic Acid-Containing Cream in the Treatment of Chronic, Venous, or Mixed-Origin Leg Ulcers: A Prospective, Multicenter Randomized Controlled Trial. *Wounds* 2021;33(11):285-289. 2. Mikosinski, J., *et al.* Efficacy and Safety of a Hyaluronic Acid-Containing Gauze Pad in the Treatment of Chronic Venous or Mixed-Origin Leg Ulcers: A Prospective, Multicenter, Randomized Controlled Trial. *Wounds*, 2021;33(6):147-157.

Dispositifs médicaux ; consultez les notices et/ou les étiquetages spécifiques à chacun pour plus d'informations. Juillet 2024

Pour en savoir plus sur notre gamme
Flashez le QR code



ACIDE HYALURONIQUE ULTRAPURE[®]





“La réussite de ce dispositif repose autant sur les épaules de nos patients que sur les nôtres !”

© Laura Trujillo

Elle l'aura résumé en des termes très simples : Mon Bilan Prévention, c'est juste une histoire de déclic. Celui qui consiste, pour la profession, à s'en emparer en le proposant aux patients éligibles. Celui qui relève, d'autre part, de la prise de conscience pour les individus concernés par ce nouveau dispositif de santé publique. En effet, réaliser un bilan de santé “quand tout va bien”, pour certains, comme Laetitia, que nous avons pu suivre à l'occasion de son bilan personnel, c'est encore un peu curieux...

Emmanuelle Delage

“Un déclic”

Infirmière libérale à Castries - Hérault

Ça y est, c'est fait ! Alors que la consultation s'achève à peine, que Laetitia, sa patiente, est présente au cabinet pour témoigner de son point de vue, et qu'elle tient encore entre les mains la version papier de son Plan Personnalisé de Prévention (PPP), notre consœur Emmanuelle réagit à chaud à ce dispositif qui fait beaucoup parler depuis quelques mois : « Je suis très satisfaite d'avoir enfin pu réaliser ce rendez-vous de prévention. D'une part, parce que cela s'inscrit dans l'ordre des choses. On voit bien,

effectivement, que le dépistage, la prévention, l'éducation thérapeutique, gagnent du terrain avec les années... De l'autre, parce que ce bilan de prévention est utile. Par l'analyse des habitudes de vie du patient, mais aussi de ses motivations, de son environnement et d'un éventuel terrain médical pathogène, on parvient assez facilement à définir des priorités en termes d'actions de santé. Cela peut contribuer à détecter de l'hypertension, un diabète ou un cholestérol naissant, par exemple. Je suis assez partisane de ce nouveau

principe qui consiste à traiter le problème avant qu'il ne se déclare ou qu'il n'empire, tout simplement. »

Une conduite au changement, tout en douceur

Cette forme d'accompagnement et de “conduite au changement”, Emmanuelle la voit aussi dans notre rôle propre, en tant que soignants. « C'est une belle opportunité, je dirais même un progrès, pour notre profession, de compter parmi les seules cinq professions de santé autorisées

Témoignage

à réaliser ces bilans. Cela montre que le visage des infirmières est en train de changer aux yeux de tous. Ici, on touche aussi bien les jeunes que les seniors, les jeunes actifs que les quadras à partir de 45 ans. Et on parle d'alimentation, de sommeil, de sexualité, de bien-être mental. C'est complet. Et le plus important, c'est connecté avec la médecine puisque l'étape finale consiste, si le patient l'accepte, à mettre à jour Mon Espace Santé avec ses données ou à transmettre directement à son médecin de famille », analyse-t-elle.

“Un patient qui fait son bilan de prévention, c'est souvent un patient qui finit par en parler à ses proches ou à son entourage. Ce qui peut amener ces personnes à venir nous voir ensuite”

Le début d'un parcours de soin

Pour les patients où “aucun problème n'est à signaler”, le bilan reste utile. « Nous, soignants, portons un regard poussé sur la santé de chaque patient. Cela permet toujours d'établir quelques recommandations. Et puis, ce rendez-vous est un très bon moyen pour relayer des messages de prévention, pour répondre à d'éventuelles questions, pour parler dépistage, vérifier si le carnet de vaccination est à jour... Sans compter qu'un patient qui le fait, ce bilan, c'est souvent un patient qui en parle à ses proches ou à son entourage. Ce qui peut amener ces per-

sonnes à venir nous voir ensuite. Tous les assurés sociaux qui répondent aux critères d'âge ont effectivement reçu une invitation de l'Assurance Maladie, mais dans les faits, ils sont encore très peu à avoir franchi le pas. Pourtant, la réussite de ce dispositif repose autant sur leurs épaules que sur les nôtres », poursuit Emmanuelle.

Et les patients, ils en pensent quoi ?

Sa patiente Laetitia opine du chef. À 46 ans, elle fait partie de ces Français ciblés par Mon Bilan Prévention. Invitée par notre consœur à “prendre 1h pour parler santé”, elle a accepté mais elle le dit aussi d'emblée et très honnêtement, « sans attendre grand-chose » de ce rendez-vous. Toutefois, si cette consultation n'aura pas mis au jour d'éléments santé particulièrement nouveaux, elle lui aura pourtant fait prendre conscience de l'intérêt d'une prise de rendez-vous avec une sage-femme, pour une consultation spécifique.



« Il est vrai que je n'aurais jamais choisi spontanément de prendre rendez-vous avec mon médecin, et d'encombrer une salle d'attente déjà bien pleine, juste pour faire un point général sur ma santé... Donc déjà, cet accès facilité au bilan par l'infirmière est une bonne chose. Ensuite, peut-être dire que, bien que dans tous les cas on finisse par parler de notre santé, la dimension “bilan” élargit le prisme. Elle autorise une vraie réflexion, notamment sur la notion d'antécédents ou encore de respect des rendez-vous clés comme la mise à jour d'un vaccin, le dépistage à un moment précis de sa vie... », raconte Laetitia.

Avant de venir, elle avait bien sûr pris soin de compléter le questionnaire individuel (5 pages) et d'emporter son carnet de santé à jour. « Tant qu'à y être, autant faire les choses correctement », sourit-elle. Cela lui aura pris 20 minutes, à peine moins que le temps nécessaire

(40 minutes) pour notre consœur Emmanuelle afin de remplir, au fil de l'entretien, la fiche d'aide au repérage des risques et de compléter le fameux “PPP” avec, dans ce cas précis, deux priorités en santé pour Laetitia.

Elle tient à le préciser : si elle propose désormais aux patients “cibles” un bilan de prévention, c'est à titre de conseil et surtout sans chercher à être insistante : « On le sait, en termes de prévention, c'est la motivation personnelle qui fait tout. Forcer la main à des patients qui n'ont pas l'envie de se prendre en main ou de changer quoi que ce soit, serait un peu vain, voire carrément illusoire. Je prends donc les choses différemment, avec douceur et pédagogie. J'informe de l'existence de Mon Bilan Prévention, je précise son caractère très accessible et les bénéfices qu'on en retire, puis je laisse à chacun le soin d'agir comme il l'entend », dit-elle. Fondamentalement convaincue, elle a d'ailleurs pris la décision d'inviter ses parents, âgés, à le faire. Mais pas question, eux non plus, de les forcer.

“Cet accès facilité au bilan par l'infirmière est une bonne chose”

Elle reste toutefois dubitative sur certaines questions, en lien par exemple, avec la sexualité. « C'est un peu délicat d'en parler car pour certains patients, c'est tabou. Et bon, à 20 ans ou 75 ans, la définition de l'acte d'amour n'a rien de compa-



Pour qui ?

Les bilans de prévention sont destinés à toutes les personnes à des âges clés de la vie, c'est-à-dire entre :

- > 18 et 25 ans
- > 45 et 50 ans
- > 60 et 65 ans
- > 70 et 75 ans

Les bilans de prévention aux âges clés de la vie sont pris en charge à 100% par l'Assurance maladie pour tous les assurés sociaux, sans avance de frais.

table... Le rapport à la vie, à la mort, à la santé, ça change aussi. Justement, l'un des points intéressants de ce bilan, c'est qu'à travers lui, on est en mesure d'expliquer à un jeune adulte qui a “la vie devant lui” que ses choix d'aujourd'hui influencent déjà son état de santé dans 30 ou 40 ans. Même logique pour le tabagisme : conseiller l'arrêt du tabac à un senior de 75 ans qui fume depuis son adolescence, c'est une chose. Espérer qu'il y parvienne en est une autre. Alors, j'en reviens à mon idée de mesure et j'adapte. Si arrêter n'est

pas possible, peut-être que réduire représente, pour ce patient-là, un premier progrès ? ». Un bilan avec ce profil de patients plus âgés reste pourtant essentiel. Ne serait-ce que pour prévenir la iatrogénie médicamenteuse à un âge où on multiplie parfois les traitements sans toujours analyser les incompatibilités entre certains d'entre eux.

De l'importance de se former

Au décours de notre entretien, Emmanuelle se confiera sur l'intérêt, ...

Témoignage

... selon elle, de se former. « Si je suis venue à me former à la réalisation du bilan de prévention, c'est parce que je suivais initialement un module de formation sur la vaccination, qui est l'un des points abordés lors de ce bilan. Et une chose en entraînant une autre, j'en suis venue à approfondir ma réflexion et mon engagement en faveur de l'éducation thérapeutique du patient (ETP). Tous ces sujets s'imbriquent très bien et permettent de comprendre les tenants et les aboutissants de chacun de nos actes ». Chemin faisant, donc, Emmanuelle aura pu suivre le webinaire de présentation du dispositif, qu'elle aura complété par une initiation aux techniques motivationnelles, utiles lors des étapes 2 et 3 du bilan de prévention.



Sa contribution au succès du dispositif

Emmanuelle sera présente, le 21 novembre prochain, lors de notre grand forum régional URPS sur, justement, le sujet de la prévention. Elle participera, par ailleurs, le 22 octobre prochain, dans son village, à une journée prévention qu'organise sa CPTS. Elle compte bien mettre à profit sa journée pour démocratiser ce nouveau réflexe. Car pour elle et pour sa patiente Laetitia, c'est fait. Et s'il est certes trop tôt pour dresser un bilan au sens figuré, au sens propre, elles sont toutes les deux la preuve qu'il n'est jamais trop tard !

La consultation en 3 étapes

Étape 1 > La rencontre

Emmanuelle aura reçu sa patiente Laetitia dans son cabinet durant 45 minutes au total. Les 10 premières minutes lui auront surtout permis de faire lecture du carnet de santé de sa patiente et de lire, avec l'aide de cette dernière, les réponses au questionnaire individuel.

Étape 2 > Le repérage

Ensemble, soignante et patiente répondent aux questions de la fiche de repérage et approfondissent plusieurs sujets de santé afin d'identifier et de lister un ensemble de facteurs, qui seront ensuite analysés lors de la prochaine étape. C'est ici que des sujets comme les antécédents familiaux, la santé mentale ou encore les habitudes de vie son passés en revue.

Étape 3 > Le plan de prévention personnalisé

En accord avec la patiente, une liste de priorités (2 pour cette tranche d'âge) est établie. Ces axes d'amélioration sont alors discutés, pour être certain de lever les freins et d'identifier clairement les ressources à mobiliser pour atteindre cet objectif. Le PPP est remis au patient et, avec son accord, transmis à son médecin traitant (ou déposé sur son profil Mon Espace Santé). « Bien sûr, si on détecte ou soupçonne quelque chose de potentiellement grave, un appel au médecin de famille reste recommandé », murmure Emmanuelle.

FOCUS LÉGAL

Agir en responsabilité

Associé-fondateur du cabinet PEACOCK AVOCATS, intervenant France entière, Maître Arnaud de Lavour revient pour nous sur la notion de responsabilité qui accompagne nécessairement chaque nouvelle compétence.

Maître de Lavour, comme le rappelle un célèbre adage, « un grand pouvoir implique de grandes responsabilités ».

Effectivement. Et cette maxime s'applique à vrai dire plutôt bien à la profession infirmière, dont la nomenclature et les actes évoluent parfois plus vite que les habitudes professionnelles. Pour autant, tout glissement de compétences, surtout quand il est de nature médicale, élargit pour le professionnel, le périmètre de responsabilité.

Mon premier conseil à ce niveau, sera de dire à chaque IDEL qui nous lira : en cas de doute ou d'interrogation sur une nouveauté, ne manquez jamais d'interroger votre conseil juridique, votre URPS ou tout expert mis à votre disposition par votre syndicat ou par l'Ordre infirmier.

Que signifie fondamentalement le terme de « responsabilité » que vous employez ?

J'évoquerai ici une responsabilité bien spécifique, celle qui met l'infirmier face à son patient (ou à son entourage) en cas de problème : décès, effets indésirables, remise en cause du consentement, de la prise en charge, du respect des protocoles de soins... J'alerte toujours les IDEL sur le danger des « automatismes », des comportements si récurrents, si routiniers qu'ils en deviennent machinaux, au risque de réduire le degré de vigilance ou, par exemple, de leur faire oublier le nécessaire devoir d'information du

patient. Il faut toujours remettre les choses en perspective, tenter d'imaginer les conséquences de nos actes.

Par ailleurs, les nouvelles compétences de l'IDEL, notamment celles de l'infirmier référent, impliquent une nouvelle façon de collaborer avec les autres professionnels de santé dans le respect des règles déontologiques de la profession.

Prendre de la hauteur, donc.

C'est tout à fait ça. Et pour cela, c'est un autre conseil que je donne systématiquement, prioriser autant que faire se peut, la pratique conjointe lors de la phase diagnostique ou de la prise de décision. Aussi : prévoir des écrits, car l'oralité a ses limites, c'est soumis à interprétation. Alors qu'en cas de litige, prouver qu'on a abordé le dossier patient en collégialité, qu'on a formulé clairement un avis, c'est précieux...

De la même façon, s'assurer de la sécurisation des données n'est plus, en 2024, une option. Si vous ne le faites pas, vous vous exposez à des risques. Agissez donc toujours avec méthode, « en conscience » et en confiance. Et en cas de problème, sans forcément solliciter votre avocat en première intention, ne pas trop tarder, toutefois, car un simple appel de sa part peut contribuer à (r)établir la confiance avec le patient avant que la situation ne se dégrade, éventuellement.

© DR Peacocks Avocats



Avec Maître Arnaud de Lavour

Avocat à la Cour,
Peacock Avocats cabinet d'avocats
Droit infirmier, droit de la sécurité sociale, droit de la santé.

Un forum aux petits soins



Nicolas Prevost
Trésorier adjoint
Pilote de la Commission Forum

Sur toutes les lèvres, la prévention en matière de santé ne connaît pas qu'une seule définition. Qu'elle s'applique à nos patients ou à nous-même, et sur de nombreux sujets d'ailleurs, l'approche préventive gagne du terrain, met en lumière un nouveau paradigme et dessine petit à petit un nouveau

monde soignant marqué par des gestes inédits, une approche à long-terme et une réflexion sur la société, mais aussi sur soi-même. Le 10^e grand forum régional des infirmiers libéraux d'Occitanie consacrera ainsi son grand rendez-vous annuel à ce sujet, à travers l'exemple porteur du tout récent Bilan de Prévention.



En savoir +

INFOS PRATIQUES

10^e Forum Régional URPS Infirmiers Libéraux Occitanie
Thématique : La prévention
Centre des Congrès de Carcassonne Rue des 3 couronnes

La prévention. Un “réflexe santé” qui concerne nos patients bien sûr, mais aussi chacun de nous. Alors, pour allier le geste à la parole, notez dans vos agendas la date du 21 novembre 2024 (rendez-vous au Centre des congrès de Carcassonne) et découvrez pages 20 et 21 le programme officiel et complet de ce forum “aux petits soins” pour vous. Regarder ce qui se fait autour de nous se révèle souvent un réflexe très utile pour définir un cap. La journée commencera donc par une exploration (guidée par des experts et des spécialistes) des différentes facettes de la prévention d’ici et d’ailleurs, à travers une approche populationnelle du sujet. Vaccination et bilan de prévention en étendards, nous verrons que les infirmiers libéraux endossent une grande responsabilité quand il s’agit d’œuvrer en faveur de la santé des Français. La matinée sera donc aussi l’occasion de rappeler notre rôle propre, dans une société et une époque où les choses évoluent parfois si vite que le retour aux fondamentaux s’impose.

“Le retour aux fondamentaux s’impose”

Reçus les uns après les autres par Sylvie Fontlup, animatrice de la journée, infirmiers, médecins, élus, représentants d’institutions sanitaires et sociales, mais aussi acteurs de réseaux spécialisés et d’associations

Toute la journée

Cocktail déjeunatoire offert

Exposition photo événement. Vernissage en présence de l’artiste Vanessa Gilles, libre accès aux œuvres

Contact direct avec nos partenaires sur l’espace d’exposition. Organismes bancaires et assurances, comptabilité et services aux professionnels, associations agréées, équipementiers infirmiers, fournisseurs, organismes et centres de formation

Trente exposants ont confirmé leur participation.

se passeront le micro à l’occasion de tables rondes dynamiques conduisant à échanger avec le public, toujours dans l’optique de confronter les points de vue et d’éclaircir certains items, selon les besoins.

L’après-midi, changement de braquet avec une invitation à une introspection personnelle. En effet, comment prendre soin des autres si nous ne prenons pas soin de nous ? « La prévention des soignants est un sujet brûlant tant nous faisons trop souvent passer notre propre bien être et santé en second plan. Pourtant, avant que la coupe soit pleine, il y a des signaux d’alertes à ne pas négliger », réagissent ensemble Nicolas Prévost, élu infirmier pilote du forum et Pascale Cazaneuve, vice-présidente. Nous verrons entre autres comment nous prémunir des surcharges émotionnelles, du burnout, des troubles musculosquelettiques et favoriser un sommeil réparateur.

Service de navettes, covoiturage

Comme l’an dernier, l’URPS organise un système de navettes au départ de plusieurs villes du territoire (avec différents points d’étapes) et encourage le covoiturage pour garantir une desserte territoriale responsable. Objectif : battre le record de 2023, avec 5,9 tonnes de CO2 en moins. Une seule solution pour réserver votre place à bord et participer au challenge collectif : s’inscrire !

En savoir +



10^e FORUM RÉGIONAL URPS Infirmiers libéraux d’Occitanie

21 novembre 2024

L’infirmier au cœur de la prévention

“un forum aux petits soins”



CARCASSONNE
Centre des Congrès
Rue des 3 Couronnes
Inscription obligatoire

Navette bus
et appli
covoiturage
disponibles



Programme de cette 10^e édition

Matin

08h45

Accueil des participants

10h

Ouverture

Présidence URPS ILO
Avec la participation de Didier JAFFRE,
Directeur Général de l'ARS Occitanie.

10h30

Prévention d'ici et d'ailleurs :
vers quel modèle tendre et
comment y parvenir ?

Table ronde

Le grand témoin Brigitte FEUILLEBOIS.
Infirmière et représentante pour la France auprès
de l'Union Européenne, de notre profession, elle
reviendra pour nous sur les grands principes de
la prévention, abordant les différents modèles
de prévention chez nos voisins européens,
mais aussi la plus-value de l'accès au soin
direct qu'obtiennent les infirmiers libéraux,
notamment au travers du bilan de prévention.

**Éclairage Catherine CHOMA, Directrice de la
santé publique de l'ARS Occitanie,** présentera le
Bilan de Prévention tel qu'il a été pensé. L'occasion de
revenir sur les objectifs que l'ARS souhaite atteindre
auprès de la population en Occitanie, mais aussi
de connaître le rôle des différents effecteurs et
l'importance de la mobilisation des infirmiers libéraux.

11h15

La prévention, au cœur de l'activité
des infirmiers libéraux et dans la
pratique au sein de nos cabinets.

Table ronde

**En direct : Pascale CAZANEUVE, Vice-
Présidente de notre URPS,** dressera le
compte-rendu du travail réalisé par vos élus
sur le Bilan de Prévention. Vous découvrirez,
par l'intermédiaire de cette présentation,
des outils pensés et produits pour faciliter
sa mise en place dans vos cabinets.

Analyse : Noémie ALDIGIER de la CPAM
apportera son regard sur les travaux
portés par l'URPS et donnera son point
de vue, en tant qu'organisme financeur,
sur l'articulation et le déploiement de ce
dispositif, nouveau pour l'ensemble des
assurés, aux moments clés de la vie.

**Enjeux : le Dr Anke Bourgeois, infectiologue
au CHU de Montpellier,** fera le point sur la
vaccination : principe d'immunité collective,
conditions vaccinales sans ordonnance,
calendrier vaccinal. Elle s'appuiera sur les
chiffres en Occitanie pour nous aider à prioriser
nos actions et ainsi contribuer à l'amélioration
de la couverture vaccinale de la population.

Conclusion : Le CPIAS Occitanie interviendra
notamment sur le champ de la prévention
du risque infectieux lié au domicile.

12h00

Vernissage de l'exposition photo

En présence de l'artiste Vanessa Gilles

12h30

Pause méridienne
& visite des stands

**Navettes,
covoiturage...**

Venez jusqu'à nous,
l'esprit léger !
Choix à préciser lors
de votre inscription



Après-midi

14h15

Et le soignant dans tout ça ?
Prendre soin de soi pour
prendre soin des autres.

Table ronde

Prendre soin
Intervention de l'**URPS Masseurs-
kinésithérapeutes** sur le sujet des troubles
musculosquelettiques (TMS) et de leur prévention

Repères
Violences envers les soignants, burn-out :
avons-nous des solutions ? Intervention de
**Catherine CORNIBERT, Docteur en Pharmacie
et Directrice de l'Association SPS**

Sommeil et alimentation du soignant
intervention de **médecins experts.**

16h15

Discours de clôture
Dernier rafraîchissement
Départ des navettes
(Premier départ : 16h45).

Événement

L'exposition photo intime
« **Le geste infirmier** »,
art sublime par l'artiste
Vanessa Gilles

Pour marquer avec élégance le 10^e anniversaire
de notre grand forum régional, nous avons
invité l'artiste Vanessa Gilles à poser son regard
sur notre profession à travers une série de 24
clichés touchant du doigt « *Le geste infirmier* »
dans ce qu'il a de plus intime et sensible, de plus
officiel et de plus solennel. Avec la succession
des clichés, capturés aux quatre coins de la
région, c'est une mise en abîme de la profession
et de son cœur battant qui s'opère, un message
qui s'adresse à tous et qui dit : en tous lieux, en
tous temps, à toutes heures, nous sommes là.



Diane Occitanie, utile !



Alors que le 7 novembre 2024 marque les 1 an d'existence de Diane Occitanie, le dispositif infirmier d'astreinte de nuit entre EHPAD (qui, rappelons-le, est déployé en région par la seule énergie de notre Union), nous sommes heureux de pouvoir confirmer l'efficacité de l'outil, sa bonne dynamique de croissance et même la naissance de plusieurs nouveaux dispositifs d'ici la fin de l'année. Le point avec Carine Garcia secrétaire adjointe de l'URPS et Pilote de la commission DIANE

Avec une espérance de vie estimée à près de 78 ans pour les hommes et 85 ans pour les femmes (évoluant à 86 ans pour les hommes et 91 ans pour les femmes en 2060), le vieillissement de la population et le "grand âge" deviennent, comme le rappelle l'INSEE, "un enjeu majeur". Les super-seniors (dépendants) représenteront en effet environ 115 000 individus de plus d'ici 2040, soit une augmentation de 60 % en à peine 15 ans. La pression déjà très forte sur les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), ne fera donc qu'augmenter...

Une réponse localisée

« Chez nous, les départements de l'Aveyron, du Gard, de la Haute-Garonne, de l'Hérault et du Tarn et Garonne sont particulièrement concernés. Raison pour laquelle notre URPS a été mandatée par l'ARS Occitanie afin de mettre en œuvre et coordonner le dispositif DIANE sur ces

secteurs, avant de s'attacher au déploiement généralisé sur le reste du territoire occitan, ce qui représentera au final pas moins de 400 Ehpads », indique Carine Garcia.

Rappelons, dans les grandes lignes, le principe de DIANE Occitanie :

Afin d'assurer la continuité des soins et de renforcer la qualité de l'accompagnement des personnes âgées résidant en Ehpads, mettre en lien ces établissements avec une équipe consolidée d'infirmiers libéraux en exercice dans un proche périmètre (maximum 40 minutes) afin d'offrir une "présence infirmière" la nuit, dans les trop nombreux Ehpads qui, à défaut de ce système, se trouvent isolés et privés d'infirmier ou de médecin en nocturne, n'ont souvent pas d'autre choix que de contacter le 15 en cas de problème avec un patient. « Sauf que pour ces patients, les hospitalisations de

En action

nuit sont une perte de chance car il s'agit de seniors souvent fragiles. Par ailleurs, cet encombrement malvenu des services d'urgences va à l'inverse de la dynamique actuelle, qui s'inscrit plutôt dans un renforcement de l'offre territoriale pour désengorger les hôpitaux, éviter de sur-solliciter le 15 », commente **Jean-François Bouscarain**, président de l'URPS Infirmiers d'Occitanie.

De multiples bénéfices

Citons, parmi les autres bénéfices, la sécurisation de la prise en charge par les équipes de nuit (notamment pour les personnes en soins palliatifs), un renforcement de la qualité du parcours du résident (à travers la connaissance de l'ensemble des acteurs des différentes filières) ou encore un retour "facilité" en institution, post-hospitalisation.

Neuf territoires, représentant 62 établissements, profitent déjà des bénéfices de la solution DIANE Occitanie

7 territoires couverts, bientôt plus

Pour l'heure, en tout juste 1 an, neuf territoires, représentant 62 établissements pour personnes âgées pour 4031 places en hébergement (voir encadré), profitent des bénéfices de la solution DIANE Occitanie. « Deux de plus viennent de s'ajouter récemment à la liste. Le bouche à oreille, et bien sûr le travail de nos équipes, paie ses fruits. Nous avons aussi dans le viseur, de façon très concrète puisque les échanges sont actuellement en cours, l'hypercentre toulousain », annonce fièrement **Carine Garcia**.

Pour notre consœur, les choses sont évidentes : DIANE Occitanie apporte une réponse concrète à un besoin qui l'est tout autant. Et l'efficacité du dispositif repose sur la clarté du dialogue entre Ehpads, infirmiers et URPS. « Nous sommes ainsi extrêmement vigilants à ce que les modalités de fonctionnement soient comprises, acceptées et respectées par chacune des parties. Pour que la solution soit durable, et afin d'éviter que les



Territoires couverts :

Ariège

(secteur Mazères, Le Fossat, Daumazin-sur-Arize)

6 EHPADs - 367 places en hébergement

Aude Narbonnais

7 EHPADs - 538 places en hébergement

Aude Limouxin

9 EHPADs - 554 places en hébergement

Aveyron

(secteur Rieupeyroux, Villefranche-de-Rouergue...)

7 EHPADs - 425 places en hébergement

Gard Cévennes Nord

8 EHPADs - 647 places en hébergement

Gard Cévennes Sud

5 EHPADs - 313 places en hébergement

Lot

(secteur Luzech, Cahors...)

5 EHPADs - 299 places en hébergement

Lozère

(secteur Mende, Marvejols, Ispagnac...)

9 EHPADs - 538 places en hébergement

Tarn-et-Garonne

(secteur Beaumont-de-Lomagne)

6 EHPADs - 350 places en hébergement

DIANE

DISPOSITIF INFIRMIER D'ASTREINTE DE NUIT ENTRE EHPAD

NOUVEAU DISPOSITIF

NOUVELLE APPLICATION



INFIRMIER.ES

TROUVER VOS DEMANDES D'INTERVENTION

GÉRER VOTRE AGENDA D'ASTREINTES

UTILISER LES OUTILS DE COMPTES-RENDUS

CONSULTER LES FICHES LOGISTIQUES DE L'EHPAD



EHPAD

APPELER L'IDEL D'ASTREINTE EN 1 CLIC

CRÉER UN FORMULAIRE D'INTERVENTION

VISUALISER LE COMPTE-RENDU ET CONSULTER L'HISTORIQUE

DÉCLENCHER UNE VISIO AVEC L'IDEL

L'URPS ILO PILOTE ET COORDONNE LE PROJET

MISE EN ŒUVRE, CONVENTIONNEMENT, SUIVIS ET ÉVALUATION





IDEEL ne s'épuise, nous cherchons aussi à composer, idéalement, des équipes de 8 confrères et consœurs, afin que la semaine d'astreinte n'intervienne, pour chacun d'eux, qu'une fois tous les deux mois », dit-elle.

Sur la base des 9 dispositifs déjà en vigueur, on peut par ailleurs déjà dire que les demandes sont inégales d'un territoire à l'autre et donc qu'il existe autant de dynamiques que d'équipes. « *C'est une bonne chose, puisque cela montre l'extrême adaptabilité de DIANE Occitanie, qui fonctionne autant en ruralité qu'en ville, en établissement de petite taille qu'en structure plus grande* », analyse Carine, citant en dénominateur commun le sentiment de "confort" ressenti par les IDEC et directeurs d'établissements, reconnaissant à DIANE cette autre vertu : la lutte contre l'isolement de leur structure et une réponse "plus juste" aux problèmes rencontrés. Si les levées de doute par téléphone demeurent en effet, proportionnellement, plus nombreuses que les déplacements infirmiers la nuit, ce contact et la qualité du conseil associé offrent souvent la réponse attendue.

« *Bien sûr, nous visons une amélioration continue de notre travail, comme du dispositif, c'est pourquoi régulièrement, des comités techniques (COTECH) nous permettent d'inventorier les points positifs comme les freins afin d'envisager des améliorations, qui sont ensuite profitables à tous* », explique quant à elle Aïcha Kaddour-Rebibah, chargée de mission DIANE au sein de notre URPS. Parmi les axes de progrès ainsi identifiés : généraliser l'accès à distance des dossiers informatisés des résident.e.s aux IDELS (et aussi les prescriptions informatisées) ou encore impliquer davantage les médecins coordinateurs pour apporter leur expertise à la dynamique globale. En conclusion, disons que DIANE Occitanie se

développe, se perfectionne et se remet continuellement en question pour grandir en même temps que les infirmiers, les patients, les responsables d'établissement. « *On avance ensemble* », résume Carine Garcia évoquant la réunion prévue avec l'ARS Occitanie à l'occasion du bilan annuel du dispositif. Chacun garde en effet en tête la bombe démographique évoquée en préambule de cet article et l'enjeu pour le monde libéral : dessiner une autre approche du soin, au cœur des territoires.

Le cadre :

L'infirmier.ère libéral.e d'astreinte peut être contacté dans 2 situations :

Dans le cadre d'une continuité des soins, sur la base d'une prescription médicale anticipée, datée, signée par le médecin traitant du/de la résident.e ou par le médecin coordinateur (soins palliatifs, pathologies chroniques, retours d'hospitalisation nécessitant des soins infirmiers ou une surveillance particulière...)

Dans le cadre de situations d'urgence (dégradation brutale de l'état clinique du/de la résident.e) nécessitant une évaluation clinique infirmière et/ou un acte relevant de la compétence de l'IDEEL (il ne peut pas y avoir d'urgence absolue sauf si la situation du/de la résident.e s'est subitement dégradée). L'IDEEL d'astreinte est sollicité.e par l'aide-soignant.e de nuit.

L'IDEEL peut aussi prodiguer un conseil de santé téléphonique suivant son appréciation de la demande. Le cas échéant, il/elle se rend dans l'EHPAD dans les meilleurs délais pour prendre les dispositions qui conviennent.

Rémunération,
modalités détaillées...
en savoir +



Association SPS

Nous ne sommes pas seuls !

Notre URPS est adhérente de l'association Soins aux Professionnels de la Santé (SPS), qui rassemble en région de nombreux experts et qui vient psychologiquement en aide aux étudiants et professionnels soignants en situation de souffrance au travail. Un soutien précieux qui prend aussi la forme d'actions de prévention visant un mieux-être individuel et global.

Reconnue d'intérêt général, l'association SPS, créée en novembre 2015 est un acteur de premier plan à connaître en région quand on est un professionnel de santé. Engagée au service de notre santé, autant physique que psychologique, elle conduit en effet de nombreuses actions, certaines sur le champ de la prévention, toutes faciles d'accès grâce à un site internet ouvert à tous (www.asso-sps.fr), à une application mobile gratuite (Compatible Android et Apple) et à un numéro vert, à inscrire d'urgence dans votre répertoire : le 0805 23 23 36.

“Prendre soin de ceux qui prennent soin des autres”

Au chevet des infirmiers libéraux

De façon extrêmement concrète, et pour nous infirmiers libéraux, retenons les deux missions de l'association SPS. On les retrouve à travers deux verbes forts : accompagner et prévenir.

Accompagner.

Partant du principe qu'il est important de prendre soin de ceux qui prennent soin des autres, l'association SPS a mis en place une plateforme d'écoute. Ouverte 24h/24 et 7J/7, l'appel y est gratuit et anonyme

« avec 100% de décrochés », précise **Catherine Cornibert, Directrice générale de l'association**. Il suffit juste de composer le 0805 23 23 36 pour être mis en relation avec l'un des nombreux psychologues (plus de 100) du dispositif Pros-Consulte.

Dans certains cas, le soignant en souffrance pourra aussi bénéficier d'une prise en charge médico-psychologique avec des (télé)consultations grâce au soutien du RNRPS, le Réseau National du Risque Psycho-Social, composé de près de 400 psychologues, médecins généralistes et psychiatres. Ces professionnels experts en psychopathologie du travail, traitement du syndrome post-traumatique et du sommeil, proposent des téléconsultations ou consultations permettant aux professionnels de la santé d'obtenir des conseils sur une situation au travail qui peut être difficile. Une orientation vers une structure dédiée est parfois recommandée, pour les individus dont l'état de détresse le justifie. « La prise en charge inten-

EN CHIFFRES

(2023)

+ de 6 000 appels

sur la plateforme d'écoute
(30 000 depuis la création)

84 ateliers eJADES

7 journées JADES

+ de 2 000 personnes formées

10 formations sur les risques psychosociaux (Qualiopi)

+ de 175 personnes formées

1 colloque national à Montpellier

sive (admission rapide de courte durée) et hyperspécialisée est effectivement nécessaire à un retour rapide dans leur cadre social et personnel », indique Catherine Cornibert.

Prévenir

Grâce à son contact privilégié avec la population soignante, l'association est par ailleurs en mesure d'élaborer des enquêtes et des études sur les formes de vulnérabilité et sur l'état de santé de soignants, ayant établi à ce jour pas moins de 10 rapports sur le sujet, permettant de structurer efficacement ses actions, dont celles relatives à la sensibilisation et à la formation des professionnels de santé.

“De nombreuses ressources à disposition des soignants”

Citons notamment les Journées d'Ateliers Dynamiques et d'Échanges en Santé (JADES) et les ateliers e-JADES, autour de 4 thématiques (gestion du stress et des émotions / Management et communication / mode de vie et alimentation / prévoyance et droits) et les formations mensuelles dédiées au repérage de la souffrance, à la détection et gestion du syndrome post-traumatique, comme des crises suicidaires.

De nombreuses ressources sont aussi accessibles, comme l'accès à des e-groupes de parole mensuels, des fiches pratiques ou encore des auto-tests sur l'épuisement et le sommeil.

Points clés

Aie ! Des récentes études montrent que les professionnels de la santé ne se sentent pas, pour 85% d'entre eux, soutenus psychologiquement et ressentent un mauvais état de santé. 50% des soignants estiment être ou avoir été en burn-out. Et 47% ne savent pas à qui s'adresser en cas de difficulté.

Réagir

48% des soignants pensent que leur souffrance psychologique pourrait impacter la qualité des soins au point de potentiellement mettre en danger leurs patients.

Soft

Au-delà d'accompagnement thérapeutique, d'un dispositif d'écoute, de soutien psychologique par des consultations externes, les soignants rêvent d'interventions Non Médicamenteuses (mindfulness, relaxation, hypnose, activité physique...).

Home, sweet home

Bientôt à Montpellier ! À l'initiative de l'association SPS, une Maison des soignants a pu voir le jour à Paris, à deux pas de l'Arc de Triomphe. Elle offre, dans un espace de près de 700 m², une expérience originale pour se soigner, se former, s'informer et se ressourcer avec des consultations psychologiques et permanences juridiques, des groupes de paroles, des ateliers dédiés à la prévention (gestion du stress, mode de vie, management et communication, droits assuranciers et juridiques...), des conférences et formations.

Adresse : 4, rue de Traktir - 75116 Paris (à côté de l'Arc de Triomphe)

Accès : station Charles de Gaulle Étoile Métro lignes 1, 2 et 6 ou RER A

Contact : contact@maison-des-soignants.fr

Site : www.maison-des-soignants.fr

Testez-vous

Au cours de votre exercice professionnel, vous, professionnel de santé, pouvez être exposé à un épuisement de nature physique et/ou psychologique. Le CFAR (Collège Français des Anesthésistes Réanimateurs), partenaire de l'Association SPS, propose plusieurs auto-tests, accessibles aux professionnels de santé. Ne remplaçant pas le diagnostic médical, ils peuvent contribuer à révéler un état ou un comportement donné. Il s'agit parfois d'une première étape pour se décider à consulter un médecin.

Les tests disponibles :

Tests individuels

Alcool, tabac, anxiété, dépression, burnout, cyberdépendance, fatigue, sommeil, harcèlement, workaholisme, contraintes professionnelles, syndrome de stress post-traumatique



Tests en équipe

Qu'il soit individuel ou collectif, le service d'auto-tests est totalement anonyme. Même en cas d'analyse en équipe, l'identité des participants n'est jamais demandée. Si les résultats conduisent à un constat négatif, une réflexion collective doit s'engager sur l'organisation du travail.



Agenda

Consultez l'agenda dans son intégralité sur notre site internet

15 OCTOBRE

Formation FECOP systémique EIGAS

Objectifs généraux de cette formation : savoir expliquer ce qu'est un événement indésirable grave associé aux soins (EIGAS), informer sur les étapes depuis la déclaration d'un évènement indésirable jusqu'au retour d'expérience, donner les clés d'une analyse des causes profondes d'un EI et de la construction d'un plan d'actions. Aucun prérequis nécessaire.

>> À Toulouse

De 9h à 17h

271, avenue de Grande-Bretagne

Mail : formations@sra-occitanie.fr • Tél. : 05 67 31 21 30

Les RDV santé des prochains mois*

Gardons en tête ces dates clés, pour assortir nos messages de prévention

*principaux événements, liste non exhaustive

OCTOBRE 2024

Tout le mois : Octobre rose (lutte contre le cancer du sein) + ruban rose

1^{er} octobre : Journée internationale des personnes âgées

6 octobre : Journée nationale des aidants 2024

12 octobre : Journée mondiale des soins palliatifs

17 octobre : Journée mondiale du don d'organes et de la greffe

21 octobre : Journée mondiale contre la douleur

NOVEMBRE

Tout le mois : Mois sans tabac

 Movember, sensibilisation au dépistage des cancers de la prostate et des testicules

14 novembre : Journée mondiale du diabète

18 novembre : Journée européenne d'information sur les antibiotiques

26 novembre : Journée internationale des aides-soignants

DÉCEMBRE

1^{er} décembre : Journée mondiale de lutte contre le SIDA

5 décembre : Journée mondiale du bénévolat



SAVE THE DATE
21 NOVEMBRE

Grand forum URPS 2024 "Les 10 ans"

À l'occasion des 10 ans de son grand forum régional infirmier, l'URPS se réjouit d'annoncer une édition exceptionnelle riche en événements inédits et invités prestigieux. Thème retenu pour cette année : la prévention, avec en filigrane le "prendre soin", des autres, comme de nous !

À CARCASSONNE

Centre des Congrès
Rue des 3 Couronnes
Inscription obligatoire



S'INSCRIRE

BANQUE POPULAIRE
DU SUD 

AGIR POUR PRENDRE SOIN DE CEUX QUI PRENNENT SOIN DES NÔTRES

TAUX D'INTÉRÊT DE

0% ⁽¹⁾

POUR

 ZÉRO
DÉSERT MÉDICAL

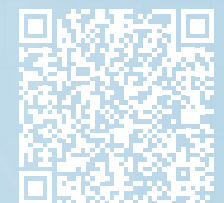
BANQUE POPULAIRE DU SUD,
PARTENAIRE DE VOTRE ACTIVITÉ LIBÉRALE DE SANTÉ

Flashez ce QRcode pour en savoir plus
(coût de connexion selon votre opérateur)

Professions libérales de santé, vous avez décidé de lancer votre activité, vous souhaitez créer et développer votre cabinet seul(e) ou à plusieurs ?

NOTRE ENGAGEMENT

Être à vos côtés à chaque moment clé de votre vie professionnelle et personnelle avec des conseils et solutions adaptés aux spécificités de votre activité.



Exemple à titre indicatif et sans valeur contractuelle, sous réserve d'acceptation de votre dossier par la banque. Conditions en vigueur au 16 septembre 2024. Pour un prêt trésorerie de 10 000 € sur 84 mois au taux débiteur annuel fixe de 0%, 84 mensualités de 119,05 €. Taux Effectif Global fixe de 0,428 %. Frais de dossier : 150 €. Coût de l'assurance emprunteur de groupe facultative : 3,48€ par mois, qui s'ajoutent à la mensualité et montant total dû au titre de l'assurance sur la durée totale du prêt : 292,32€. Taux annuel effectif de l'assurance : 0,47%. Montant total dû par l'emprunteur, hors assurance facultative : 10 150€.

Document à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle. Offre soumise à conditions.

⁽¹⁾ Sous réserve d'acceptation de votre dossier par votre Banque Populaire et sous réserve d'éligibilité. BANQUE POPULAIRE DU SUD exploitant également les marques BANQUE DUPUY, DE PARSEVAL, BANQUE MARZE et CREDIT MARITIME - 38 bd Georges Clemenceau - 66966 Perpignan Cedex 09 - Téléphone : 04 68 38 22 00 - www.banquepopulaire.fr/sud/ - contact@groupebps.fr - 554200808 RCS Perpignan - Intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le n° 07 023 534 - TVA n° FR 29 554200808. Société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L512-2 et suivants du code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédits. Identifiant unique REP. Papiers n° FR232581_01QHNQ (BPCE - SIRET 493 455 042). 09/2024.

Le Pack Libéral - Simplifiez votre gestion comptable et fiscale !



POUR TOUS LES INFIRMIER·ÈRE·S LIBÉRAUX·ALES

Le Pack Libéral est conçu spécialement pour **vous**, afin de vous aider à gérer votre **comptabilité** en toute **simplicité**. Grâce à un **accompagnement** personnalisé et une application dédiée, concentrez-vous sur ce qui compte vraiment : **vos patients**.



**Accompagnement
personnalisé**



**LARA, l'application
comptable**



Expertise comptable

- Accompagnement personnalisé : Des **rendez-vous individuels** et un accès à une centaine de thèmes de **formation**, adaptés à vos besoins spécifiques.
- LARA, l'application comptable : Un robot **comptable** pensé pour alléger la gestion quotidienne, avec des **outils pratiques** et **faciles** à utiliser.
- Expertise comptable : **3 heures d'expertise** pour réaliser votre déclaration **2035** en toute conformité, avec un **expert-comptable partenaire**.
- Analyse et fiabilisation : Des **outils** en ligne pour **visualiser** vos **performances**, suivre vos **revenus** et assurer vos obligations comptables, tout en vous concentrant sur vos soins aux patients.

